

Rapport d'activité 2023



association
PARME

SE LOGER
PARTAGER
AVANCER

L'année 2023 est marquée par un taux d'occupation jamais atteint. Les efforts menés depuis des années visant à optimiser les process de commercialisation, de remise en état des logements et de traitement de la demande portent leurs fruits. La mobilisation des différents acteurs de l'association ont permis d'atteindre ce niveau de performance dont toutes les équipes sont très fières. Les résultats permettent d'assumer nos différentes missions avec plus de sérénité. Convaincue de la nécessité de faire le lien entre nos résidents, 2023 a été l'occasion de créer de nouvelles animations et de nouveaux partenariats qui viennent enrichir les services délivrés.

Toutefois, en dépit des actions menées en matière de lutte contre l'insécurité, la progression d'actes d'incivilités, d'agressions verbales restent des sujets d'inquiétude. L'enquête de satisfaction réalisée auprès des résidents en témoigne comme l'enquête réalisée auprès des salariés de PARME. Assurer la sécurité des résidents et protéger nos salariés sont une priorité. La vidéosurveillance et le recours à des sociétés de gardiennage sont sollicités à la première alerte. Les efforts de formation engagés en 2023 sont poursuivis en 2024 pour renforcer la posture professionnelle des salariés.

La crise qui touche durement le monde du logement handicapé nos ambitions de développement. L'élargissement du parc et sa rénovation restent pourtant à l'ordre du jour afin de faire bénéficier de nos services un maximum de résidents.

La transformation de l'association va se poursuivre en 2024, grâce notamment au lancement d'un projet de digitalisation d'envergure. Satisfaire nos résidents au travers d'un parcours client fluide est essentiel. La simplification d'un certain nombre de tâches doit permettre aux salariés de disposer de plus de temps pour améliorer la qualité de l'hébergement délivré.



COMMERCIAL ET MARKETING

CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de contrats actifs entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 :

10 016 soit une diminution de -5,04 % par rapport à 2022 qui s'explique notamment par notre stratégie de favoriser les longs séjours délivrés.

Répartition des contrats par ancienneté

2 778

27,74%

nouveaux contrats

(demandes de 1^{ère} attribution antérieure à 2024 et contractualisation en 2023)

2 316

23,12%

renouvellement de contrats

(somme des contrats signés en 2023 déduction faite des nouveaux contrats)

4 922

49,14%

contrats signés antérieurement à 2023 et dont les titulaires ont été présents en 2023

(totalité des contrats actifs en 2023 déduction faite des contrats signés en 2023)

Répartition des contrats par type de signataire

1 708

17,05% (15,9% en 2022)

Contrats signés avec des agents SNCF

1 769

17,66% (20,4% en 2022)

Contrats SOCIÉTÉS

6 526

65,16% (63,7% en 2022)

Contrats TIERS

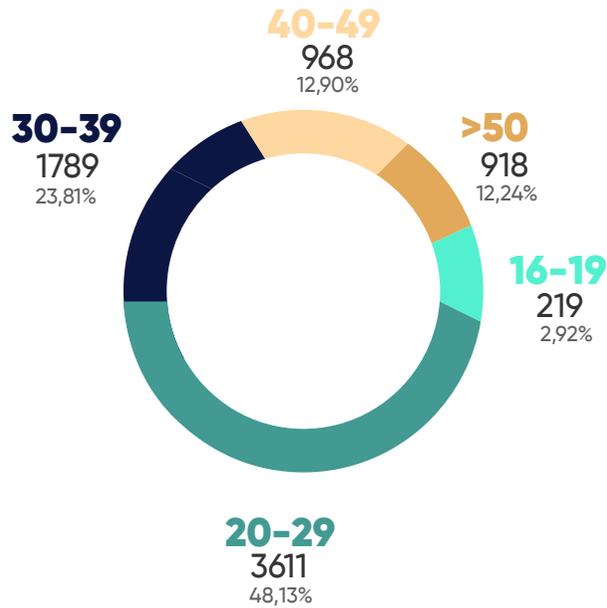
Évolution du parc géré et du taux de lucrativité

(part de CA des résidents dont le revenu est supérieur au plafond PLS (31K€) + CA des résidents Grands Comptes + CA des prestations courtes durées)

	2020	2021	2022	2023
Nombre de logements moyens	6 118	6 192	6 336	6 346
Taux de lucrativité	30%	36%	30%	30%

PROFIL DE NOS RÉSIDENTS

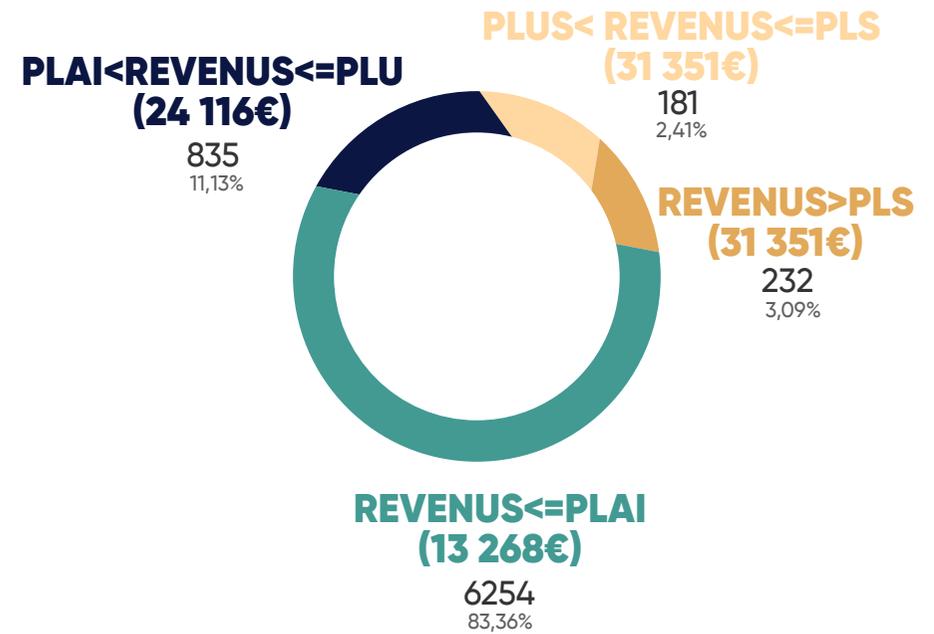
Par tranche d'âge



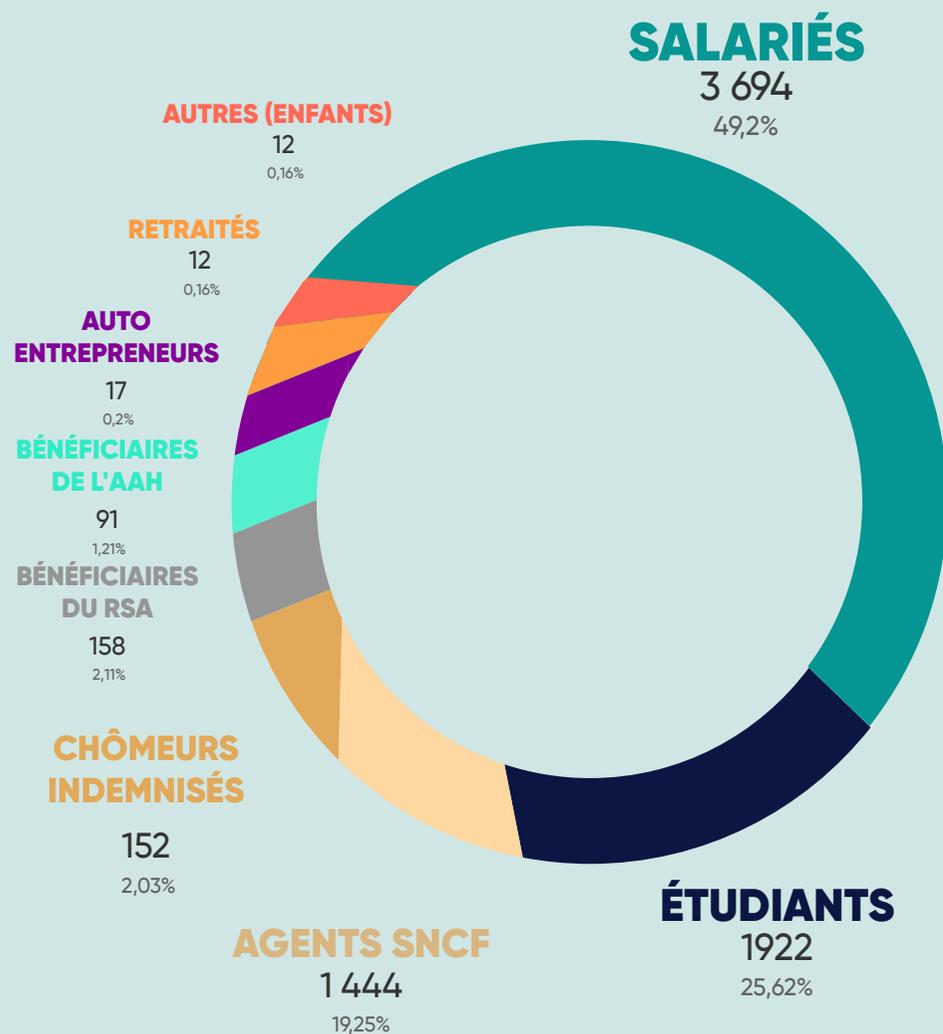
Par genre



Par niveau de revenus
(derniers revenus connus)



Par situation socio-professionnelle



Usage du site internet

Nombre de visites en 2023

215 762

(+0,44% par rapport à 2022) soit en moyenne 17 980 par mois

Nombre de visites uniques sur le site

139 031

(-21% par rapport à 2022) soit en moyenne 11 586 par mois

Nombre de demandes

8 230

(+7,16% par rapport à 2022) soit en moyenne 685 par mois

LA « GARANTIE LOGEMENT » POUR LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS SNCF EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 5 ans, l'Association PARME est partenaire du dispositif « Garantie Logement SNCF » (GALO) sur toute l'Île-de-France. Ce dispositif permet aux nouveaux embauchés SNCF en Île-de-France de bénéficier d'une proposition de logement dans un délai de 4 mois à partir de la date d'embauche.

Cette année, les demandes ont fortement progressé par rapport à l'année précédente. **562 demandes GALO** nous ont été transmises contre 307 en 2022. 258 d'entre elles sont passées en contrat contre 161 l'année précédente. L'Association PARME a maintenu sa mission en s'assurant toujours que les demandes GALO soient traitées dans les 48h et que la proposition de logement soit en adéquation avec le lieu de travail du candidat. Ainsi, les logements mis à disposition se situent toujours à moins de 20 km de leur lieu d'affectation.

Notre équipe Grands-Comptes, dédiée au traitement et au suivi de chaque demande reçue par la SNCF, s'est organisée pour répondre au mieux aux candidats en fonction des besoins exprimés. Ainsi, un suivi individualisé et personnalisé a permis d'assurer un service rendu de qualité dans lequel la satisfaction du client est restée au cœur de notre démarche en notre qualité de partenaire historique de la SNCF.



PARTENARIATS

Partenariat avec Optim'Services – Actions sociale SNCF

En 2023, le partenariat avec l'Action Sociale SNCF s'est poursuivi pour permettre aux agents SNCF (GALO, Agents et Apprentis) de bénéficier d'un accompagnement social si leur situation venait à le nécessiter.

En parallèle de ce travail de partenariat maintenant bien rodé, de nouveaux projets communs ont vu le jour au cours de l'année.

Dispositif de mise à l'abri de salariés victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

L'Action Sociale SNCF a accompagné entre 2021 et 2022 près de 300 situations de violences conjugales. Ces situations nécessitent une mobilisation de tous. L'Action Sociale et l'Association PARME ont décidé d'agir en proposant un dispositif exceptionnel de mise à l'abri des victimes. Ce dispositif a été pensé pour proposer une réponse rapide et adaptée aux situations d'urgence. Les moyens nécessaires pour répondre à cet engagement de réactivité ont été mobilisés de part et d'autre pour permettre un accueil adapté à la situation, même sans dépôt de plainte.

Le dispositif a été présenté à l'ensemble des salariés SNCF à l'occasion de la conférence, « VIOLENCES CONJUGALES : TOUS CONCERNÉS », organisée par Optim'Services–Action Sociale, le 25 novembre 2023 (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes). Au 31 décembre, ce sont 3 victimes de violences qui ont pu être mises à l'abri au sein d'une résidence PARME.



Dispositif d'accueil des alternants SNCF mineurs

Dans un contexte de fort recrutement à la SNCF notamment de jeunes en alternance, il est apparu important de repenser la question de l'accueil des alternants SNCF mineurs au sein des résidences sociales. En effet, Association PARME est une solution de logement temporaire proposée aussi aux mineurs et à leurs parents. Un dispositif d'accompagnement spécifique pour ce jeune public a été mis en place avec Optim'Services Action Sociale : des travailleurs sociaux (prioritairement des éducateurs spécialisés) sont identifiés pour être référents éducatifs de ces jeunes agents SNCF pendant la durée de leur séjour au sein d'une résidence sociale PARME.

Expérimentation avec le SIAO Paris

3 de nos résidences sociales (Sainte Cécile, Françoise d'Eaubonne et Océane) ont bénéficié d'une expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole URHAJ-UNAFO-DRIHL75-SIAO75 : envoi d'une "double candidature" sur certains logements de FJT et RS afin d'accélérer le traitement des candidatures, et de réduire la vacance des logements.



LA VIE EN RESIDENCE

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS COLLECTIVES

La vie résidentielle constitue un véritable moteur du bien-être au sein d'une résidence temporaire. Les actions collectives viennent enrichir cette vie résidentielle qui prend alors tout son sens dans le partage de moments aussi conviviaux qu'instructifs. L'année 2023 se distingue par une vie résidentielle dynamique et riche en diverses activités.

Écogestes et troc

Une action de sensibilisation sur les écogestes a été déployée sur l'ensemble des résidences de l'Association PARME. L'occasion de rappeler les bonnes pratiques à adopter afin de diminuer la pollution, améliorer l'environnement et faire des économies. Un sablier, pour limiter le temps passé sous la douche, a été remis à tous les participants.

Pour améliorer le quotidien des résidents, maintenir le lien entre résidents tout en étant dans une démarche de développement durable, une équipe a développé l'espace TROC en créant "TROC TON LIVRE", une bibliothèque partagée et un espace "TROC TON ANNONCE" qui permet de proposer aux résidents un mode de communication alternatif.



Fête des voisins

L'Association PARME a souhaité comme chaque année, que toutes les résidences participent activement à la Fête des Voisins.

Sensibilisation santé et bien-être

Cette année plusieurs résidences ont proposé des actions collectives dans le cadre du mois "Octobre Rose" : Actions de prévention et dépistage du Cancer, accompagnement vers des structures de dépistages gratuits participant à la campagne de prévention nationale, participation au CHALLENGE DU RUBAN ROSE (marche, courses, ...).

Une séance de sophrologie collective a été proposée aux femmes d'une résidence pour les aider à gérer leur stress et lutter contre le sentiment d'insécurité. Cette séance alliant sororité et bien-être a été très appréciée et a permis de créer des liens durables entre les participantes en attente de pouvoir renouveler l'expérience.

Accès aux droits et démarches administratives

Sensibilisation autour des droits des femmes lors de la semaine du 8 mars

Plusieurs actions collectives ont été proposées aux résidents avec pour objectif de sensibiliser les locataires sur les discriminations dont sont victimes les femmes en France et dans le monde.



Appropriation de la déclaration de revenus dématérialisée

Plusieurs permanences Impôts sans rendez-vous ont été proposées au mois de mai 2023 afin d'accompagner les résidents de manière individuelle dans leur déclaration d'impôts.

La dématérialisation de la déclaration de revenus et la mise en place du prélèvement à la source n'ont pas été facilement assimilés par tous les résidents ce qui dégrade potentiellement les démarches de relogement.

Embellissement du cadre de vie

Afin d'égayer le cadre de vie des résidences, l'accent a été mis sur les décorations des espaces communs à l'occasion des événements festifs au cours de l'année (halloween, des fêtes de fin d'année). Les résidents et/ou leurs enfants le cas échéant participent activement à ces ateliers déco (objets récupérés, recyclés...)

Accès à la culture et aux loisirs

La culture est avant tout génératrice de lien social. Il peut s'agir de participer à des activités collectives permettant de rompre avec l'isolement, une ouverture vers l'extérieur mais aussi de favoriser le développement personnel, indispensable pour se remobiliser, favoriser la prise de recul et construire son projet d'insertion. La culture peut aussi permettre au travailleur social de repositionner son lien avec la personne accompagnée, enrichissant la relation et permettant de travailler sur son autonomie, sa confiance, son image et sa propre estime.

Cette année l'Association PARME a adhéré à l'association Culture du Cœur sur le 95, comme c'était déjà le cas pour les résidences sociales du 94. Cette adhésion permet à l'association de réserver des invitations pour des événements culturels, sportifs et de loisirs en Ile-de-France. Cela permet de promouvoir l'accès à la culture et au sport pour les locataires de la résidence.

En 2023, plus de 130 places ont pu être réservées à l'occasion des permanences. Au total, ce sont près de 80 personnes qui ont pu bénéficier de ces différentes réservations.



INNOVATION ET SERVICES

L'association est déterminée à se réinventer au travers d'innovations dans ses offres de services et ses process. A l'écoute des évolutions technologiques, les équipes expérimentent des solutions qui leur paraissent innovantes privilégiant la sécurité des salariés et des résidents et la qualité du service délivré.

Sécurité de nos résidents et de nos collaborateurs

Collaborateurs

L'Association PARME a testé sur 3 résidences un dispositif appelé "bouton Flic" qui permet aux collaborateurs de PARME de contacter via un SMS d'urgence 5 responsables de l'association.

Ce dispositif fonctionne avec un smartphone en Bluetooth.

Le test s'étant avéré concluant, il a été décidé de déployer nationalement ce dispositif en 2024.

Résidents

Association PARME a lors de la réhabilitation de la résidence de Drancy décidé de tenter une nouvelle aventure dans la gestion des clés : la résidence a été équipée de serrures OS MOKEY.

OSMOKEY est un système qui supprime la clé traditionnelle en inscrivant un droit d'accès.

Il présente les avantages suivants :

- Réduction de la gestion contraignante des clés
- Solution d'accueil dématérialisée
- Simplification d'accès aux logements
- Gestion simplifiée des arrivées tardives / des intervenants extérieurs
- Création à distance des codes d'accès
- Suivi des utilisations identité du détenteur date et heure donc sécurisation des biens et des personnes



Collaborateurs et résidents

L'association a encore beaucoup investi en 2023 sur la sécurité des résidents, la mise en place de gardiennage, et la vidéo surveillance, qui ont été mis en place à chaque fois que cela a été nécessaire. Il a été testé la télésurveillance sur une des résidences du 10ème arrondissement.

L'association a été conviée à intégrer le GPO (groupe de partenariat opérationnel) qui consiste à instaurer un dialogue entre les riverains et les forces de l'ordre.

Depuis, l'équipe de la résidence participe à une réunion mensuelle pour présenter l'évolution de la situation : elle s'est nettement améliorée grâce aux passages des patrouilles de la police nationale et de la gendarmerie et aux verbalisations. Cela contribue à retrouver de la sérénité au sein de la résidence.



Communication instantannée auprès de nos résidents

Pour avertir rapidement ou communiquer efficacement auprès tous les locataires d'une ou de plusieurs de nos résidences, il a été mis en place un dispositif permettant l'envoi de SMS en masse par le biais d'une interface Web.

Une liste des numéros de téléphone des locataires est mise à disposition des collaborateurs d'astreintes. Cette dernière est mise à jour quotidiennement.

Ainsi par exemple en cas de coupure d'eau chaque résident reçoit un sms l'informant de la durée de la coupure et de la date probable de remise en route.

Hygiène et prévention

En 2023, nous avons été comme la plupart des bailleurs et gestionnaires très impactés par la présence de nuisibles dans nos résidences.

Des campagnes de prévention ont été réalisées auprès des résidents par voie d'affichage ou oralement à l'occasion lors de visites techniques. Nous avons investi dans des matelas anti-punaises et des lits métalliques. Parallèlement le prestataire 3D a été remplacé à la suite d'un appel d'offre.

UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE PERFORMANTE ET COLLABORATIVE

En janvier 2023, le taux d'occupation affichait 88,5%, soit près de 7 points de plus qu'en janvier 2022. Ces chiffres étaient annonciateurs d'une année bien remplie !

Le taux d'occupation cumulé sur l'année 2023 s'est établi à 89,9%, soit 2,5 points de plus que l'année précédente. Les ambitions n'ont pas faibli et la dynamique constatée en 2022 s'est poursuivie à un rythme continu.

La prospection en BtoB et en BtoC, levier incontournable de la stratégie commerciale, a encouragé la formalisation de nouveaux partenariats Grands-Comptes. Les opérations menées ont donné de la visibilité à l'association et les résultats ont conforté les plans d'action : **Plus de 800 prospections commerciales réalisées, la participation à 3 salons professionnels, 9 nouvelles conventions signées en 2023, un portefeuille de 81 clients et un chiffre d'affaires de plus de 7 millions d'euros pour le service Grands-Comptes.**

Une année 2023 orientée satisfaction clients :

- Mise en œuvre d'un accompagnement spécifique des clients bénéficiant d'un code partenaire.
- Suivi personnalisé avec un interlocuteur unique et prise en compte des besoins clients et de leurs attentes.
- Mise en place d'outils spécifiques en interne de manière à assurer un meilleur suivi des demandes
- Accompagnement des équipes et optimisation de la contractualisation de nouveaux contrats en pérennisant le taux d'occupation des résidences.

Le Pôle commercial toujours au cœur du service client dans les actions menées au quotidien : 517 appels en moyenne chaque mois traités par l'équipe de la Gestion locative qui écoute, oriente, conseille et traite les demandes des clients jusqu'à la formalisation des contrats de location dans le respect des processus selon la stratégie commerciale définie.

Les travaux menés sur le parc tout au long de l'année ont été un atout pour mettre à profit les démarches engagées par le service Grands-Comptes en faveur de la commercialisation et de l'occupation des logements.



PATRIMOINE

REMISE EN QUALITÉ DU PATRIMOINE

Au cours de l'exercice 2023, l'Association PARME a intensifié sa démarche de remise en qualité des logements. 364 logements rénovés contre 267 en 2022 soit une augmentation de 26,6 %

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Quelques chiffres

- 4.36 M€ de contrats d'entretien et de maintenance, contre 4.06 M€ en 2022
- 2 078 productions de BT (bons travaux) en curatif (1 271 en 2022) + 38,8 %
- 478 interventions de dépannage en plomberie
- 207 interventions de dépannage électrique
- 58 demandes de mise en place de gardiennage
- 69 déclarations de sinistre auprès de l'assurance
- 257 demandes hors contrat de désinfection (nuisibles)

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

Comme chaque année le périmètre des résidences exploitées par l'Association PARME a évolué et a subi des transformations.



ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

Ouverture après réhabilitation des résidences des Rosiers et Diderot (PHASE 1)

RÉSIDENCE LES ROSIERS : Paris 18ème

La résidence mixte a été ouverte en janvier 2023.

Financée en PLAI (38 logements) et PLUS (25 logements), elle s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons économiques et/ou sociales et notamment aux personnes en insertion professionnelle.

La partie libre (71 logements) s'adresse à tous publics, agents ou tiers, et notamment aux personnes en situation de célibat géographique, en formation, dépassant le plafond de revenus ou tout autre profil non éligible à la résidence sociale.

Elle comporte au total 134 logements dont 83 logements disponibles pour SNCF (12 réservations conventionnées + 71 logements libres).

La résidence a fait l'objet d'une réhabilitation complète intégrant l'enveloppe, les logements, les espaces communs et la résidentialisation.

RÉSIDENCE DIDEROT : Drancy

La phase 1 qui comprend 96 logements libres a été livrée et a pu accueillir les résidents dès le mois d'octobre.

Le caractère innovant de cette opération a consisté à intégrer les loggias existantes dans les logements. Ainsi les surfaces des studios sont passées de 12,4 à 14,3 m².

La phase 2 sera finalisée mi-juin 2024.



Lancement des projets de restructuration des résidences ICF-La Sablière

- Bagneux (travaux en site vide)
 - Ouverture prévue T4 2024
- Noisy-le-Sec les Saules (travaux en site vide)
 - Ouverture prévue T4 2024
- Clichy les Troènes (travaux en 2 phases)
 - Phase 1 ouverture prévue T3 2024
 - Phase 2 ouverture prévue en 2025

Les études de réhabilitation de 4 résidences (près de 600 logements) ont été poursuivies :

- Clichy Orme (ICF Habitat la Sablière)
- Nanterre (ICF Habitat la Sablière)
- Strasbourg (ICF Habitat Nord-Est)
- Metz (ICF Habitat Nord-Est)

Développement et prospection

En 2023, environ 70 nouveaux dossiers ont été étudiés, le nombre est similaire à l'année 2022.

Néanmoins, l'augmentation des taux d'intérêts, l'augmentation des prix de la construction et les politiques locales d'urbanisme restrictives (limitation de l'artérialisation des sols) pénalisent fortement le montage de nouveaux projets.

Dans ce contexte défavorable, 2 opérations ont été présentées aux instances :

- L'extension de la résidence des Rosiers en format résidence universitaire (23 places, bailleur ICF-Habitat la Sablière)
- Le Foyer Jeunes Travailleurs à Arles (99 logements, bailleur 3F Résidences)



QUALITÉ

ENQUÊTE DE SATISFACTION RÉSIDENTS

Tout début 2023, une enquête de satisfaction digitale a été réalisée auprès de l'ensemble des résidents de l'association. Plus de 1221 personnes ont participé :

- Dans 30% des cas, c'est par leur employeur que les résidents ont connu l'Association PARME, suivi du bouche-à-oreille pour 25% et par un service social pour 24%
- Le bon rapport qualité prix est l'attente la plus citée par les résidents (64%), suivi de la propreté de la résidence (62%) et la tranquillité (60%). La proximité avec le lieu de travail et l'accessibilité des transports en communs arrivent en 4ème et 5ème position
- 89% des résidents déclarent être satisfaits de l'accueil en résidence.
- 87% sont satisfaits du traitement de leur réservation.
- 75% sont satisfaits de l'état de leur logement à l'entrée.
- 73% déclarent être satisfaits de sa relation avec les autres résidents, 67% de la sécurité au sein de la résidence, 63% de la propreté des lieux et 70% du confort de leur logement.
- Les résidents intéressés pas des animations plébiscitent particulièrement les ateliers qui les aident dans leurs démarches (impôts, nutrition, écogestes...). Ils sont également intéressés par les sorties culturelles, soirées sports (TV), soirées à thèmes et soirées jeux.
- La note moyenne de satisfaction générale est de 7,1/10

De façon générale, les résidents sont plutôt satisfaits de vivre dans les résidences PARME et saluent l'engagement, la disponibilité, la sympathie, l'écoute et la réactivité du personnel en résidence.



RSE : UNE DÉMARCHE TOUJOURS ACTIVE

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est un axe important de la stratégie menée par l'Association PARME.

Elle s'articule selon 3 angles :

- La contribution de l'association au développement durable
- La prise en compte de l'avis des parties prenantes et de leur bien-être
- Une vigilance particulière apportée au respect de comportement transparent et éthique

À titre d'illustration :

- Le déploiement d'une politique d'achats responsables, l'origine du produit, le respect des enjeux sociétaux et environnementaux influent de manière concrète sur les choix de tel ou tel fournisseur, au-delà uniquement de la dimension financière
- Le recours aux appels d'offres pour garantir l'équité entre les fournisseurs quant à l'attribution des marchés
- La négociation de notre contrat gaz intégrant 25% de biométhane avec une garantie de production française
- la limitation de la température à 19° dans toutes les résidences
- la sensibilisation des acteurs (internes et résidents) par la mise en place d'animations sur les écogestes en résidence
- L'amélioration de la communication interne entre les fonctions supports et le terrain via la mise en place de sondages, la diffusion d'une newsletter interne et l'utilisation de Yammer alimenté aussi bien par le siège que par le terrain
- La réalisation d'événements en interne afin de fédérer les équipes, notamment à travers l'organisation d'une convention annuelle rassemblant l'ensemble des collaborateurs sur un même lieu
- le développement des compétences des collaborateurs à travers un parcours de professionnalisation
- Un recours généralisé au télétravail pour les équipes du siège favorisant l'équilibre vie professionnelle/vie privée



RESSOURCES HUMAINES

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Depuis quelques années l'Association PARME s'engage dans une démarche active dans la réduction des écarts de rémunérations mais également de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de l'emploi notamment le recrutement, la formation, la promotion et les conditions de travail. Chaque 1er mars de l'année, les entreprises d'au moins 50 salariés calculent et publient leur « index égalité professionnelle » de l'exercice précédent.

Cet index consiste sur une note globale sur 100 points à mettre en exergue certaines disparités. La note est calculée sur une période de référence de 12 mois consécutifs et repose sur une série de 4 indicateurs pour les entreprises de 50 à 250 salariés, 5 indicateurs pour celles de plus de 250 salariés.

L'égalité Femmes-Hommes est une valeur fondamentale pour l'Association PARME, qui s'engage pleinement dans cette démarche source de richesse afin de permettre à toutes et tous de s'épanouir pleinement dans un environnement professionnel. Sur l'année 2023, tout comme sur l'année 2022, l'Association PARME poursuit son effort et maintient son index à 99/100.

FORMATION

La formation professionnelle est un investissement indispensable pour assurer la performance et le développement des collaborateurs afin de les soutenir et de les accompagner dans leur parcours professionnel.

Le plan de formation de l'année 2023 a été l'occasion de poursuivre le parcours de professionnalisation pour les responsables et gestionnaires de résidence. Ce projet a permis d'intégrer également l'ensemble des collaborateurs, à l'exception des employés d'immeuble dans une stratégie d'uniformisation des pratiques et de communication verticale et horizontale.

A l'occasion de ce parcours, ce sont 94 collaborateurs qui ont été formés sur 132 collaborateurs soit 71 %.

D'autres formations ont été suivies notamment sur les logiciels métiers (PIH, Astério) et sur la sécurité électrique.

La répartition des formations entre le siège et le terrain s'établit de la manière suivante :

Résidence : 58 salariés - Siège : 36 salariés

Pour les collaborateurs ayant entamé une formation diplômante dans le domaine de l'immobilier sociale, l'un a été diplômé en 2023, tandis que deux autres collaborateurs poursuivent leur formation respective en 2024.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Fin 2023, l'Association PARME a organisé ses élections professionnelles en choisissant la voie du vote électronique afin de poursuivre sa politique de modernisation et de digitalisation.

Une communication soutenue a été réalisée afin d'accompagner les collaborateurs tout au long du processus électoral.

QUESTIONNAIRE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, les collaborateurs ont été sollicités au travers d'un questionnaire de satisfaction, individuel et anonyme.

Cette enquête a permis à chacun de s'exprimer sur le climat social de l'Association, avec plus de 70 participants.

Les réponses apportées ont mis en évidence une satisfaction générale des collaborateurs, notamment sur les conditions de travail et sur le management, et également certains points de vigilance telles que la formation et la sécurité sur le lieu de travail, pour lesquels des axes d'amélioration sont en cours de réalisation.

RECRUTEMENT

Pour rappel, l'année 2022 s'est conclue par 17 recrutements (pour les contrats à durée indéterminée & les contrats à durée déterminée supérieurs à 4 mois).

Compte tenu des difficultés de recrutement et dans un objectif d'amélioration continue du processus de recrutement et d'un réel besoin de développer notre marque employeur, il s'est avéré nécessaire de centraliser les annonces et les candidatures sur un seul et même outil où recruteurs et managers peuvent échanger sur les candidatures reçues grâce à la multidiffusion des offres.

L'année 2023 s'est clôturée sur 22 recrutements.

UNE TRANSFORMATION PORTÉE PAR LES SYSTÈMES D'INFORMATION

PLAN DE DIGITALISATION

Dans le cadre de l'évolution de son système d'information, l'Association PARME a mené plusieurs études sur l'année 2023 en recherche et développement.

- Etude de son infrastructure informatique visant à améliorer son efficacité sur la gestion du support bureautique et la mise en œuvre de mécanismes intelligents permettant de moderniser son réseau informatique
- Etude des outils liés à la gestion locative pour :
 - Améliorer et proposer des services supplémentaires à nos résidents
 - Faciliter la prise en main des outils aux salariés de l'association
 - Automatiser et industrialiser les tâches fastidieuses et chronophages

Ces deux études nous ont convaincu qu'il était nécessaire de lancer des projets d'envergure dès 2024 avec des calendriers de déploiement s'échelonnant sur 3 ans.

MISE À JOUR DE NOS LOGICIELS METIERS

Plusieurs mises à jour majeures sur les logiciels métiers ont été effectuées en 2023, notamment le logiciel financier qui bénéficie désormais d'une mise en conformité à la réglementation en vigueur.

Des clubs utilisateurs ont été formés afin d'effectuer l'ensemble des campagnes de recette fonctionnelle en lien avec les intégrateurs.

CYBERSÉCURITÉ

L'Association PARME, bien consciente des enjeux liés à la cybersécurité, poursuit son analyse continue afin d'optimiser ses systèmes de protection.

En complément, des rappels réguliers auprès de ses utilisateurs sont effectués pour poursuivre la sensibilisation sur ces sujets.



association
PARME

SE LOGER
PARTAGER
AVANCER

 contact@associationparme.fr

 www.associationparme.fr

CS 40078, 75940 PARIS CEDEX 19